RESULTATS ISSUS DES AG DU 29 AVRIL ET DU CA DU 4 MAI

L'assemblée générale ordinaire de l'ARA s'est tenue le 29 avril. Elle a été suivie d'une AG extraordinaire destinée à se prononcer sur la révision des statuts de l'association. Les documents soumis au vote ainsi que la liste des candidats aux postes d'administrateur étaient consultables sur le site internet de l'ARA ou auprès des délégations. Une présentation video des rapports financier et d'activité était également disponible. Les adhérents ont pu exprimer leurs choix par un moyen électronique lorsqu'ils disposaient d'une adresse internet ou par correspondance autrement.

Le nombre de votants a été de 630 soit un taux de participation de 53,89 %, bien supérieur au niveau habituellement mesuré. Les adhérents de l'ARA se sont donc mobilisés pour ce scrutin et c'est un signe visible de la vitalité de notre association.

Les rapports soumis au vote ont tous été adoptés. Les résultats sont les suivants :

- rapport moral du président : Pour : 587 (94%) ; Contre : 7 (1%); NSPP : 32 (5%)
- rapport financier 2019 : Pour : 587 (94%) Contre : 3 (-) NSPP : 36 (6%)
- rapport financier 2020 : Pour : 581 (93%) Contre : 3 (-) NSPP : 42 (7%)

Tous les candidats aux postes d'administrateurs ont été élus, avec des votes favorables compris entre 89 et 95 %.

Enfin le projet de révision des statuts a été adopté par 582 pour, 14 contre et 34 blancs.

Le 4 mai le nouveau CA s'est réuni pour élire le bureau. Il a choisi Jean-Michel Couturier comme Président, Patrice Bellet comme Vice-président, Jean-Pierre Bourdin comme secrétaire, Guy Fusco comme trésorier , Patrice Bellet comme représentant des délégués départementaux, Michel Carto comme représentant des responsables de commission, Françoise Harer comme trésorière adjointe et Jean Traynard comme secrétaire adjoint.

La prochaine réunion du CA a été fixée au 24 juin.